

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1653

Rubrik: Cinéma

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Face à la recrudescence des films américains

L'OFS a sondé la diversité de l'offre cinématographique dans le pays. Les Etats-Unis dominent le marché. Le reste du monde souffre d'une diffusion discrète. Et les Suisses se contentent de survivre.

Les films américains occupent les salles suisses en multipliant les copies exploitées, même si l'on importe davantage de productions européennes. Les œuvres suisses traînent loin derrière, malgré l'enthousiasme des spectateurs alémaniques.

La nouvelle loi sur le cinéma, entrée en vigueur en août 2002, insiste sur la variété de l'offre cinématographique, via des sanctions le cas échéant, mais jamais utilisées jusqu'à aujourd'hui. L'Office fédéral de la statistique a rassemblé les données fournies par ProCinéma (www.procinema.ch), société faîtière de la branche, et a évalué l'état de santé de la diversité encouragée par la Confédération. Il a retenu, analysé, puis croisé quelques indices en chiffres et graphiques pour les années 2003 et 2004: le nombre de films projetés, leur pays d'origine, leur genre, leur diffusion (copies disponibles et régions touchées). Les résultats viennent d'être publiés dans *Actualités OFS*, collection 16 - culture, société de l'information, sport (www.statistique.admin.ch).

La part des films américains exploités diminue depuis cinq ans (30% contre 40% en 2000) à l'avantage des œuvres provenant des pays de l'Union européenne (197 pour 123 productions importées des Etats-Unis en 2004). En revanche, les copies en circulation (8700 l'année passée) assurent la suprématie d'Outre-Atlantique sur les Quinze (à peine 3 500 exemplaires). Finalement, les 172 films suisses distribués en 2004 ont totalisé 759 copies. Ainsi, l'armada USA, une véritable force d'invasion, en rôle toujours sept spectateurs sur dix, l'Europe deux. Le dernier spectateur va et vient, à la limite de l'écartement, entre le reste du monde et les bandes suisses, co-productions comprises. Il va de soi, en raison de la concentration de la création cinématographique suisse Outre-Sarine, que les parts de marché du cinéma autochtone sont insignifiantes en Suisse romande et au Tessin. Par ailleurs, loin des centres urbains, dans les régions pauvres en salles, la

domination américaine devient encore plus frappante. Elle confisque huit séances sur dix, au lieu de six dans les villes.

Trente-huit sociétés de distribution ont diffusé la totalité des films exploités en 2004. En réalité, ce sont les succursales des quatre «majors» hollywoodiennes qui comptabilisent les deux tiers de la fréquentation totale avec à peine un quart des films sortis. Les distributeurs indépendants, de leur côté, alignent les productions rassemblant plutôt des publics de niche. Bref, les Américains remplissent les salles tandis que les autres multiplient les films, sauvant ainsi la face à la diversité recherchée.

Quant aux exploitants, ils gèrent 539 salles. Cependant, sept cinémas sur dix appartiennent à 20% des 183 propriétaires dénombrés. On remarque enfin que Bâle, Berne, Zurich et Genève bénéficient de la présence de plusieurs sociétés d'exploitation. En revanche, Lausanne, Lucerne et Lugano connaissent des monopoles plus ou moins affirmés. *md*

Courrier

Ursula Gaillard (auteure de l'article consacré au livre d'Ettore Celli-Dezza, *Nonna Adele*, DP 1651) nous a réservé une agréable surprise: il y a quelqu'un en Suisse romande qui se souvient de Kurt Früh, dont les historiens du cinéma découvriront bien un jour qu'il est un des plus importants cinéastes suisses; quelqu'un qui connaît même *Bäckerei Zürer*, film qui parle, en 1957 déjà, de la dislocation des structures familiales, de la misère urbaine et des difficultés d'intégration des étrangers.

Sur ce dernier point cependant, signalons amicalement à Ursula Gaillard qu'elle confond deux rôles assumés par Ettore Celli. Dans *Bäckerei Zürer*, il joue un épicer et marchand de primeurs italien. C'est dans le film d'August Kern, *Al canto del cucù* (1941), qu'il incarne un marchand de marrons qui, revenu de Zurich dans son Tessin natal, redonne vie à un village abandonné, avec l'aide de trois amis parlant chacun une langue nationale différente; cette exaltation de l'unité confédérale et du retour aux origines est bien dans l'esprit du temps, et constitue d'ailleurs le seul intérêt de ce navet.

Ajoutons que, lors du tournage de *Heidi* en 1952, c'est Ettore Celli qui a assisté le réalisateur Luigi Comencini, sans doute peu à l'aise avec le schwyzerdütsch!

Rémy Pithon, Allaman

IMPRESSIONSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Alex Dépraz (ad)
Jean-Daniel Delley (jd)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
C-F. Pochon (cfp)
Jean Christophe Schwaab (jcs)
Olivier Simioni (os)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, CP 5863, 1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch